

2^{ème} édition du Forum « Entreprendre dans la Culture » du 24 au 27 mai à Paris

Le ministère de la Culture et de la Communication organise la 2^{ème} édition du forum « Entreprendre dans la Culture » du 24 au 27 mai à Paris, puis partout en France. Cet événement a pour ambition de soutenir et d'accompagner les entrepreneurs culturels, les professionnels de la culture et les étudiants dans leurs projets de développement ou de création d'entreprise dans le secteur de la culture.

Pendant 4 jours, près de 200 intervenants, tous experts dans leur domaine, animeront 70 tables rondes et ateliers ouverts à un public de professionnels, d'étudiants et de créateurs d'entreprises afin de leur apporter des informations concrètes et pratiques que ce soit sur le financement, le développement à l'international ou les différents modèles entrepreneuriaux.

Des ateliers sectoriels seront également organisés pour répondre aux questions des entrepreneurs sur des thématiques spécifiques dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel, de la presse, de l'édition, de la musique, du jeu vidéo, du spectacle vivant, du design, de la mode, des arts plastiques et de l'artisanat d'art, comme par exemple :

- « Créer sa boutique en ligne lorsqu'on est artiste ou créateur : mode d'emploi »,
- « Contrats et cessions de droits dans l'édition »,
- « Entreprendre dans la presse : les aides de l'État ».

Cette année, le ministère a décidé de porter une attention particulière aux étudiants : ils pourront venir s'informer, présenter leur projet à des professionnels et en tester la faisabilité, le mercredi 25 mai, en partenariat avec l'Agence France entrepreneur et le réseau PEPITE d'Ile-de-France.

De nombreux événements en région viendront soutenir cette dynamique. Ils seront organisés tout au long de l'année 2016 par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), les acteurs locaux et les collectivités territoriales (dès le 11 juillet à Aix-en-Provence, le 22 septembre à Roubaix à la Condition publique, etc.).

Cette 2^{ème} édition s'inscrit dans le plan d'action pour le développement d'emplois de qualité dans le spectacle vivant, l'audiovisuel et le cinéma, signé le 17 mai dernier. A cette occasion, le ministère a souhaité élargir les thématiques à l'ensemble des champs du secteur culturel.

Accompagner les entrepreneurs de la culture est un enjeu fort pour le ministère de la Culture et de la Communication. En 2014, le poids économique direct de la culture était de 44 milliards d'euros (en valeur ajoutée). La part de la culture dans l'ensemble de l'économie était de 2,3 %. Les branches culturelles représentaient 2,4% de la population active en emploi*. En outre, la culture donne une impulsion économique importante à d'autres secteurs comme le tourisme, les loisirs ou le numérique.

À l'occasion de ce forum, **une nouvelle édition du guide *Entreprendre dans les industries culturelles*** sera publiée en libre accès sur le site Internet du ministère. Ce guide élaboré par le ministère de la Culture et de la Communication recense l'intégralité des dispositifs de droit commun, qu'il s'agisse de subventions, de prêts, de garanties bancaires, de mesures fiscales ou d'aides à l'embauche, souvent peu utilisés par les entrepreneurs de la culture bien que ces mécanismes de financements soient des sources de financements importantes.

Le premier prix « IFCIC – Entreprendre dans la Culture », financé par l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC) et le ministère de la Culture et de la Communication, **sera décerné le mercredi 25 mai** pour récompenser des entreprises ou associations culturelles ayant développé un modèle économique ou une forme d'organisation innovante, originale, responsable et durable.

Informations pratiques :

Du 24 au 27 mai, à la Gaîté Lyrique, au Centre Pompidou, à La Place (nouveau centre culturel dédié au Hip Hop) et au Centre National des Arts et Métiers (CNAM).

Toutes les informations sur : www.forumentreprendreculture.fr

Le Forum est ouvert à tous, gratuit et sur inscription. [Accédez ici à la plateforme d'inscription](#)

Contacts

Bureau du financement des industries culturelles
Direction générale des médias et des industries culturelles
Ministère de la Culture et de la Communication
Philippe Tilly
01 40 15 37 97
philippe.tilly@culture.gouv.fr

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 08
service-presse@culture.gouv.fr

* « Le poids économique direct de la culture en 2014 », publication du Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication – février 2016